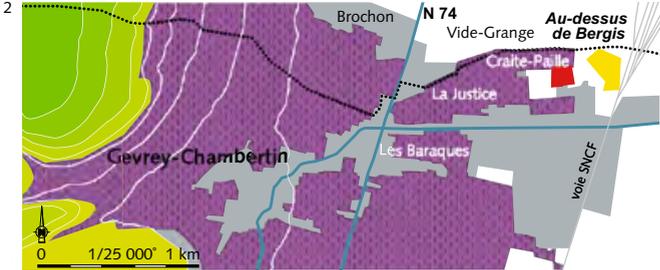




ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE
AUX ORIGINES DE LA VIGNE
À GEVREY-CHAMBERTIN (CÔTE-D'OR)



ENQUÊTE SUR LES ORIGINES DE GEVREY-CHAMBERTIN

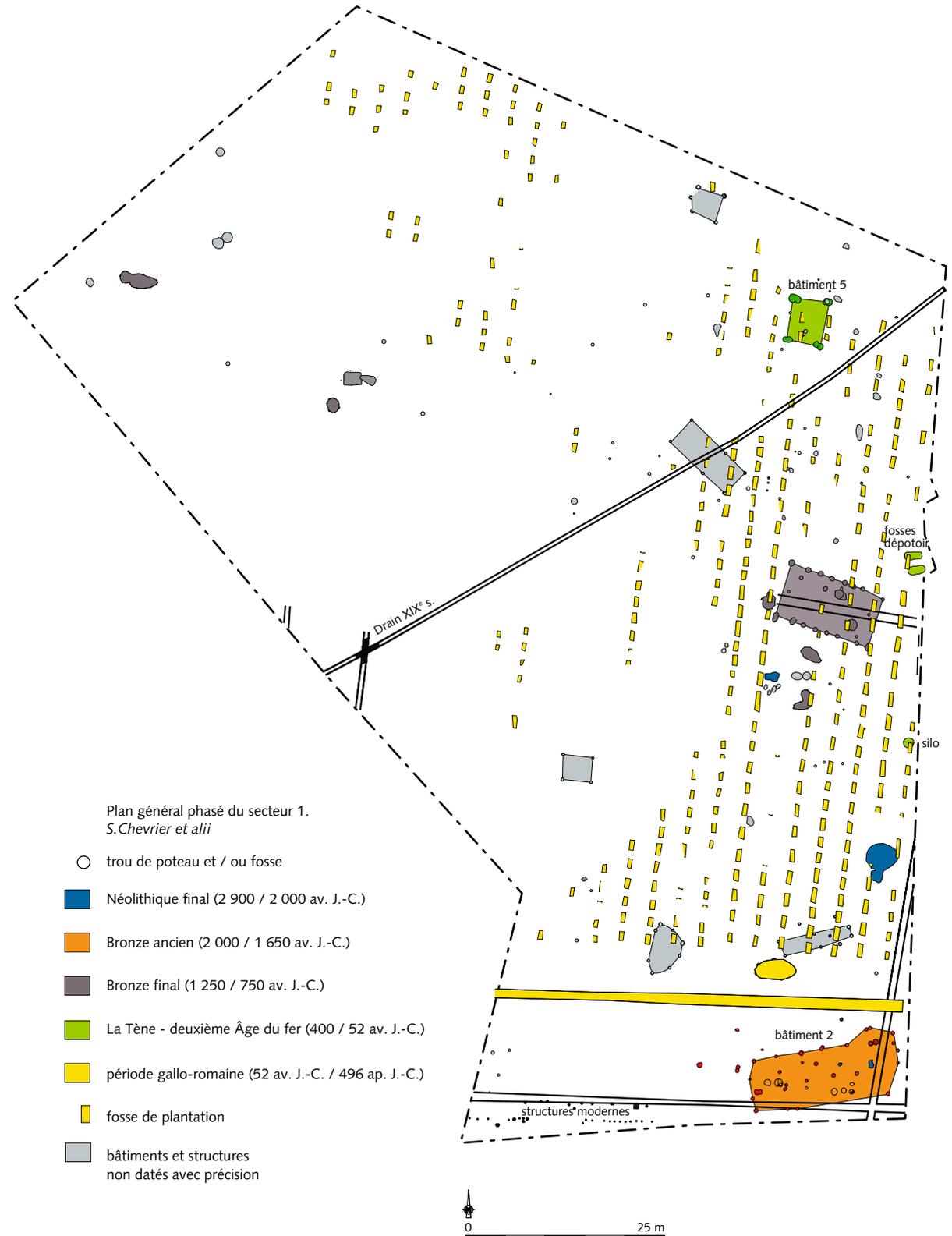
1. Photographie aérienne : alignements de fosses rectangulaires, probables fosses de plantation de vignes gallo-romaines. 2C2L

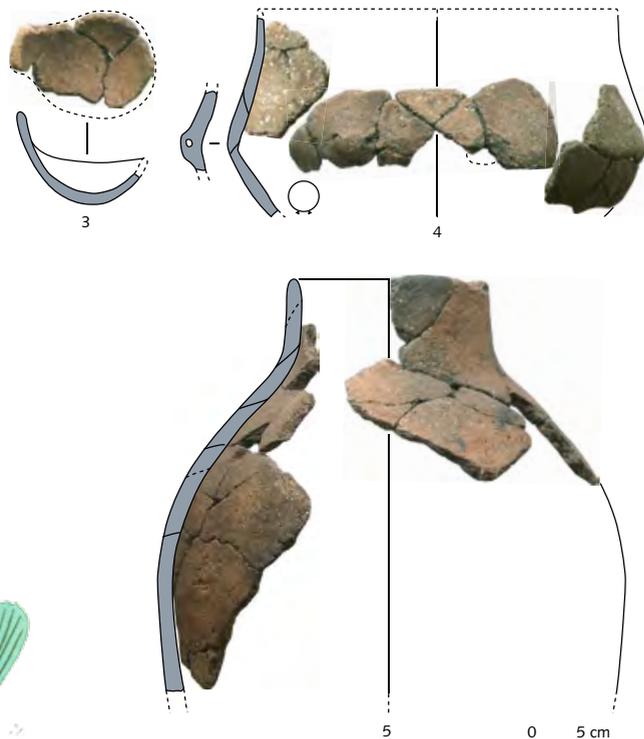
2. Carte de localisation des sites fouillés :
 ■ secteur 1
 ■ secteur 2
 ■ zone construite
 limite communale
 — route
 ■ bois ■ vignoble □ champs
B. Baudoin

3. Photographie aérienne : rangs de fosses de plantation ; les points blancs indiquent l'emplacement des habitations protohistoriques antérieures aux plantations. 2C2L

Le village de Gevrey-Chambertin, situé à 12 kilomètres au sud de Dijon se développe au pied de la Côte de Nuits. Les processus géologiques, morphologiques et climatiques ainsi que les actions humaines ont créé des conditions particulièrement propices à la culture de la vigne (cépage Pinot Noir) en favorisant l'expression de climats viticoles différenciés, et la production de grands crus connus dans le monde entier. La fouille préventive menée par l'Inrap, à Gevrey-Chambertin, au lieu-dit *Au-dessus de Bergis*, au cours de l'été 2008, s'est déroulée préalablement à l'agrandissement d'un lotissement municipal. L'emprise, d'une surface d'1,2 ha, est divisée en deux secteurs distants de quelques centaines de mètres. La fouille a notamment mis au jour les traces

d'un bâtiment du Néolithique (5 200 / 2 200 av. J.-C.) et des structures d'habitat datées de l'Âge du Bronze final (1 300 / 850 av. J.-C.). Par ailleurs, des alignements de fosses rectangulaires ont été découverts. Afin d'en déterminer la fonction et la date, il a été fait appel à Jean-Pierre Garcia, professeur à l'Université de Bourgogne, qui a suivi l'ensemble de l'opération de fouille. Avant la viabilisation du terrain, il a mené, en 2009 et 2010, avec le laboratoire ARTeHIS, deux opérations archéologiques de sondages couplées à des prospections géophysiques : elles ont permis de confirmer l'identification des fosses de plantation et de leurs structures associées, de les fouiller en détail et d'en préciser l'extension possible.

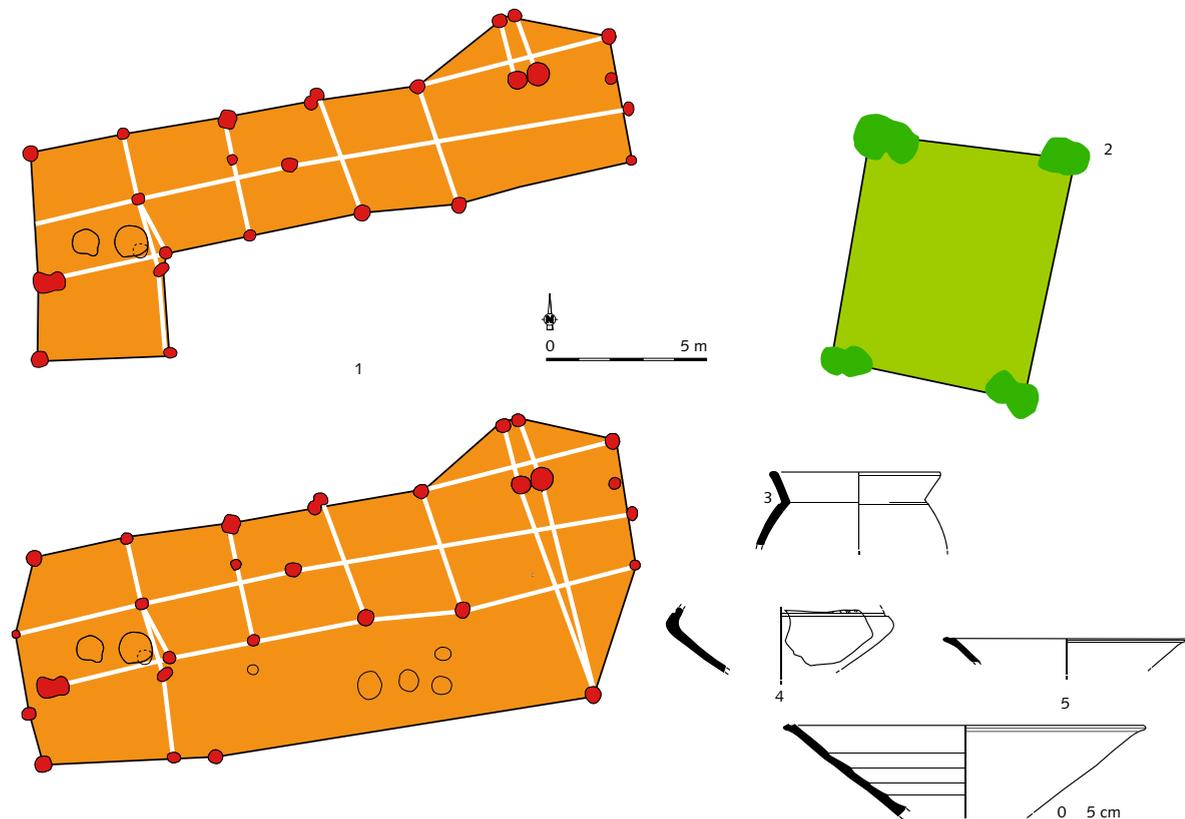




DES MAISONS DE CULTIVATEURS NÉOLITHIQUES

Les fouilles ont révélé une occupation pérenne, avec, sur le secteur 2, les vestiges de deux bâtiments du Néolithique moyen II (vers 3 500 av. J.-C.) ; chacun est associé à une fosse-dépotoir et à un foyer. Ces bâtiments, de plan quadrangulaire, étaient construits sur poteaux. Malgré une érosion importante du site, les fosses de calage de poteaux, le foyer et les fosses-dépotoirs étaient bien délimités. Les vestiges ont été datés par l'analyse des objets en céramique et en silex découverts dans leur comblement. Les quelques habitats documentés pour cette période sont souvent implantés derrière des remparts sur des sites de hauteur, comme par exemple l'éperon barré de

Château-Renard à Gevrey-Chambertin ; les habitats ouverts en plaine demeurent quant à eux, très méconnus. Dans le secteur 1, une fosse polylobée utilisée dans son dernier état comme dépotoir et dans laquelle on a trouvé du mobilier daté du Néolithique final (2 900 / 2 000 av. J.-C.), témoigne de la continuité de l'occupation. Il est possible que le site s'étende vers l'est, hors de la fouille. L'analyse carpologique (étude des graines) indique que ces sociétés agro-pastorales cultivaient ici du lin, des lentilles et des pois et cueillaient les fruits du noisetier, du prunellier et de la vigne sauvage - qui est une sous-espèce de liane forestière.



BÂTIMENTS DOMESTIQUES ET AGRICOLES PROTOHISTORIQUES

Au nord des vestiges du Néolithique final, une ferme-étable de la fin de l'Âge du Bronze ancien ou du début du Bronze moyen (vers 1 600 av. J.-C.) a été identifiée. Il s'agit d'un vaste bâtiment sur poteaux porteurs dont seules les pierres de calages nous sont parvenues. Le plan de l'édifice se divise en plusieurs nefs et travées. Cette compartimentation est probablement liée à la volonté des sociétés pastorales d'alors, de juxtaposer un espace d'habitation et une structure de stabulation. Pour interpréter ce type d'établissement, rarement fouillé en France, il faut se référer aux fermes-étables attestées en Scandinavie dès l'Âge du Bronze ancien. Plus au nord, un complexe agricole

du début de la période gauloise a été découvert. Il est constitué de deux fosses, un silo et un grenier sur poteaux daté par ¹⁴C des environs de 400 av. J.-C. Les fosses ont dû, à l'instar du silo, servir à stocker les récoltes et ont ensuite été comblées par des déchets domestiques (céramiques usagées, torchis, meules, outils). Le plan quadrangulaire simple et le fort diamètre des quatre poteaux porteurs du bâtiment 5 permettent de l'identifier comme un grenier. Aucune habitation liée à ces structures n'a été repérée à proximité. Du Néolithique moyen au début du second Âge du Fer, ce secteur du pied de la Côte de Nuits a donc fait l'objet d'au moins trois occupations comme en témoignent ces vestiges plus ou moins modestes, à vocation agro-pastorale.

1. Fosse-dépotoir comblée de fragments de céramique du Néolithique moyen. S. Chevrier.

2. *Linum usitatissimum* L. Lin cultivé. Prof. Dr. Otto Wilhelm in Wikipedia

3. Cuillère du Néolithique moyen (terre cuite). C. Moreau

4. Gobelet du Néolithique moyen (terre cuite). C. Moreau

5. Bouteille du Néolithique moyen (terre cuite). C. Moreau

1. Secteur 2, bâtiment 2 : deux propositions de restitution du plan du bâtiment de l'Âge du Bronze ancien - moyen. S. Chevrier

2. Plan du bâtiment 5 : grenier sur poteau vers 400 av. J.-C. S. Chevrier

3. Vase du Bronze final (terre cuite). F. Ducreux

4. Gobelet du Bronze final (terre cuite). F. Ducreux

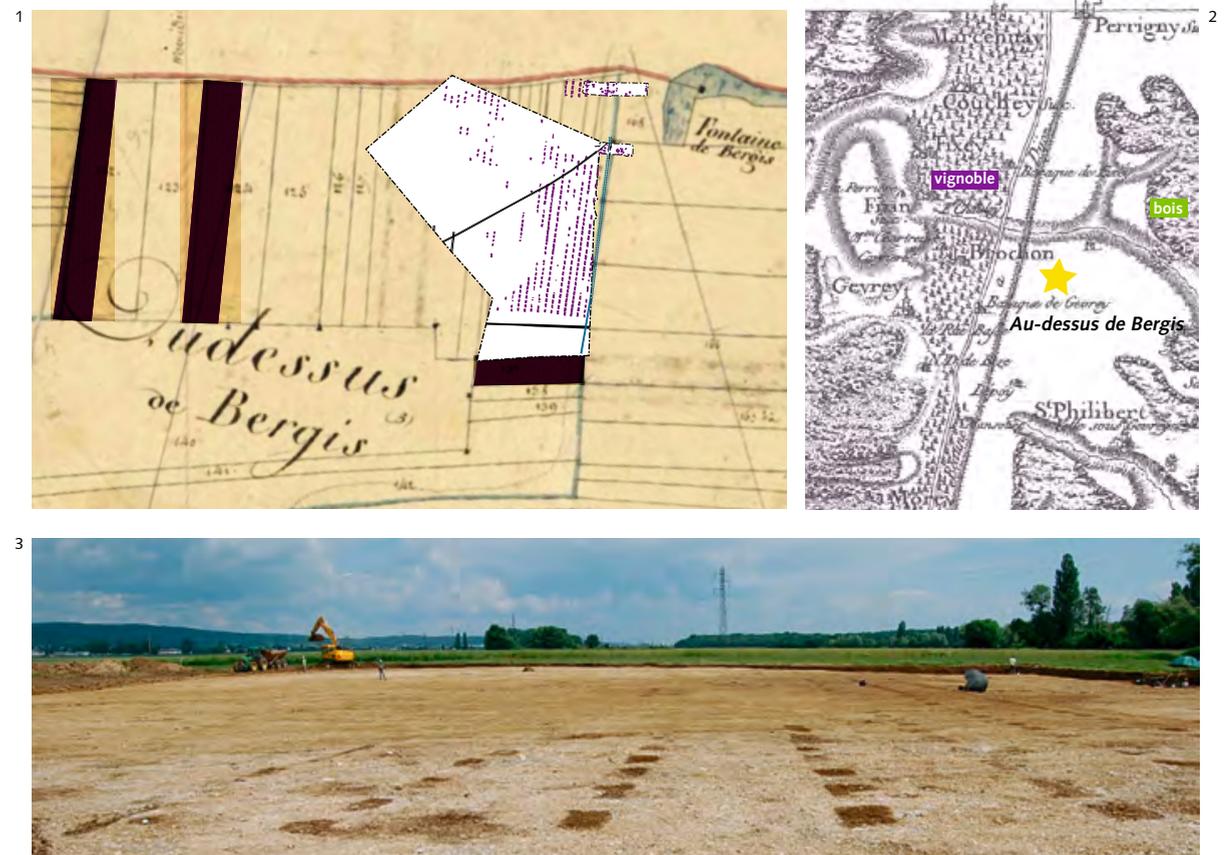
5. Assiettes du Bronze final (terre cuite). F. Ducreux



DES ALIGNEMENTS DE FOSSES RECTANGULAIRES...

Lors des décapages, en plus des structures archéologiques déjà mentionnées, est apparu un grand nombre de fosses rectangulaires alignées sur au moins 31 rangs (A à Z et A⁻¹ à A⁻⁵). Leur délimitation a été facilitée par le fait que leur remplissage, constitué principalement de limons bruns, contraste avec la couleur du gravier jaunâtre du substrat dans lequel elles sont creusées. Les rangs sont pratiquement axés nord/sud et les plus longs mesurent au moins 110 m. Les extrémités sud des rangs A à N sont

organisées perpendiculairement à une structure de parcellaire (haie ou palissade) qui délimite, au sud, le lieu-dit *Au-dessus de Bergis*. On dénombre au total 339 fosses, sans compter celles oblitérées par le diagnostic ou le décapage dans la continuité des rangs. Le nombre de fosses sur une même ligne permet de calculer une densité moyenne de 1036 fosses/ha. Compte tenu de la surface concernée, on évalue leur quantité à plus de 3 000 sur le site. Ces alignements ont immédiatement évoqué des plantations, mais quelle plante était cultivée là et à quelle époque ? L'ordonnement des rangs laissait penser bien sûr à la vigne, très présente et célèbre sur la commune de Gevrey-Chambertin, mais aussi à des vergers ou à d'autres cultures d'arbustes.



... SANS TÉMOIN HISTORIQUE

L'examen des photographies aériennes anciennes (de 1940 jusqu'à 1973) ne permet pas de repérer des vignes sur les parcelles du lieu-dit *Au-dessus de Bergis*, qui n'est alors exploité qu'en champs de grandes cultures (céréales, colza, betteraves). La carte de Cassini n'indique aucune vigne à cet endroit vers 1757. Sur le "plan par nature de cultures" de mai 1807, sur le cadastre dit napoléonien (1828) et dans les archives, le terrain est toujours mentionné en "terres" (labourables) sans aucun vignoble, même si certaines parcelles appartenant au lieu-dit, apparaissent plantées en vignes de façon



4

éphémère au cours du XX^e s. Ce constat, ainsi que le recoupement des rangs de fosses par le creusement de drains (conduites enterrées en terre cuite) dans les années 1852 - 1870 et à l'époque contemporaine, implique de faire reculer la date de ces plantations vers le Moyen-Âge, voire l'Antiquité. Cependant, s'il est connu que des vignobles médiévaux et modernes ont été plantés en plaine autour des villes, la plantation se faisait alors en damiers et en quinconce et non en rangs, mode de conduite qui sera généralisé seulement au XX^e s. en Bourgogne après la crise du phylloxéra.

1. Cadastre dit Napoléonien de 1828 : localisation des sites fouillés : parcelle cultivée en vigne au cours du XX^e s. Archives Départementales de la Côte-d'Or, cote 3 P Plan 303/8, avec leur aimable autorisation
2. Carte de Cassini (1757 - 58) : localisation approximative du site et répartition du vignoble (feuilles de Dijon et de Dôle, XVIII^e s.).
3. Au premier plan, les alignements de fosses, au second, les coteaux aujourd'hui cultivés en vigne. J.-P. Garcia
4. Illustration d'un psautier de 1180 montrant les travaux dans les vignes en mars. Bibliothèque Royale de la Haye - Pays-Bas in Wikipedia



DES PLANTATIONS DANS DES FOSSES...

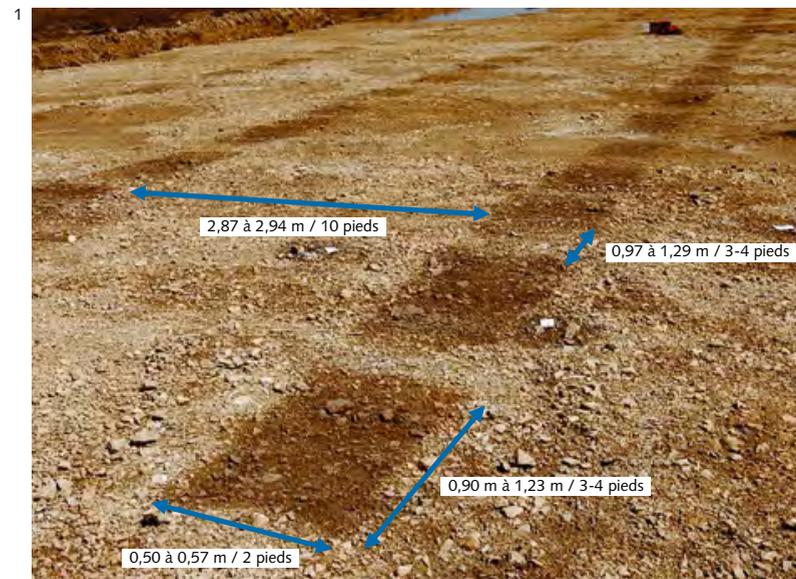
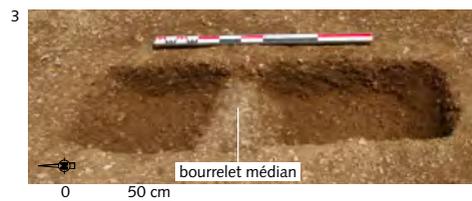
1. Plan et photo du sondage 3 :
- structures naturelles (cellules de cryoturbation, chablis ?)
 - fosse de provignage souterrain
 - fosse de provignage aérien et fosse intercalaire
 - fosse de plantation
 - trou de piquet
- 2C2L, J.-P. Garcia

- 2, 3. Fosses dans le sondage 3 : bords abrupts et fond à deux creusements et bourrelet médian. J.-P. Garcia

Les bords des fosses sont abrupts et leur fond présente deux creusements séparés par un “bourrelet” médian. Ce compartimentage bien particulier a été reconnu pour la quasi totalité des fosses. Dans certaines, la fouille minutieuse a fait apparaître des rangées concentriques de pierres autour de l’empreinte d’un conduit vertical rempli de limon brun : celui-ci évoque la présence d’un tronc végétal, aujourd’hui totalement disparu, tout

comme les traces de racines visibles sur les coupes. Ces particularités incitent à interpréter ces fosses comme des fosses de plantation. On remarque parfois, dans les angles, des excroissances dirigées vers l’extérieur - deux dans certains cas : leur diamètre diminue en direction opposée à la fosse de plantation. Ce fait peut s’expliquer par la pousse de racines vigoureuses, hors des limites de creusement de la fosse initiale, signe là encore de la croissance d’un végétal.

Au droit du bourrelet médian, la trace de pierres repoussées ou renforcées sur une très faible épaisseur peut être due à l’enfoncement de piquets dans le sol.



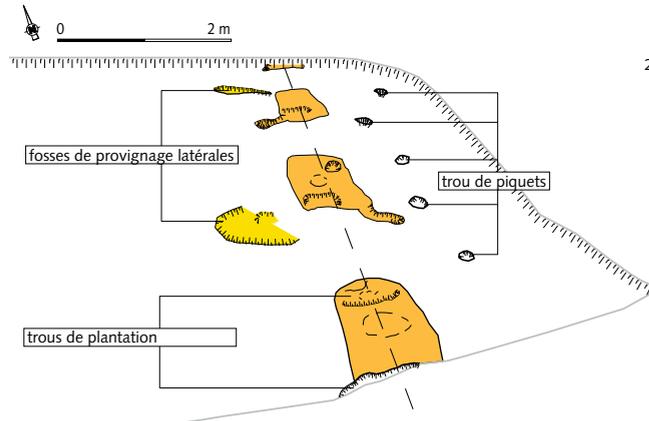
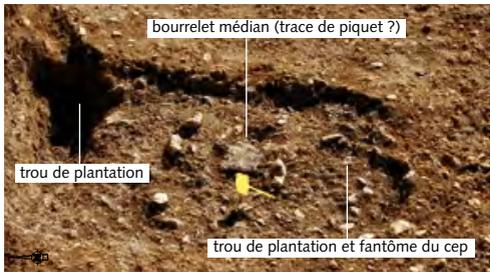
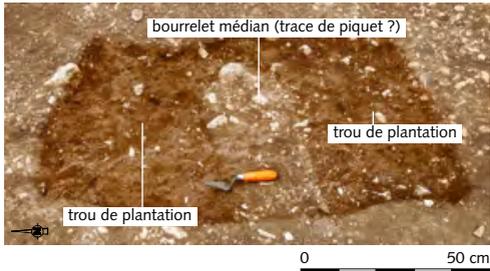
... SUIVANT UNE MÉTRIQUE ROMAINE RIGOUREUSE

Les distances qui séparent les rangs sont remarquablement constantes, avec une moyenne de 2,78 m qui dévie seulement de 8 cm autour de cette valeur. Il en va de même avec les dimensions des fosses : leur largeur est située entre 50 et 57 cm tandis que leur longueur est plus variable, entre 0,90 et 1,23 m pour la plupart. On note que la longueur des fosses est identique à la distance qui les sépare les unes des autres. Cette métrique rigoureuse est peu parlante exprimée dans nos unités de mesures actuelles, mais quand on l’exprime en pieds romains (1 pied = 29,7 cm), les fosses ont des dimensions en chiffres ronds : longueur ≈ 3 à 4 pieds ; largeur ≈ 2 pieds ; espacement ≈ 3-4 pieds ; distance entre les rangs ≈ 10 pieds.

C’est un indice pour interpréter cette plantation comme un vignoble d’époque romaine car on retrouve ces dimensions dans les recommandations de Columelle (agronome romain) au I^{er} s. ap. J.-C. : “Ceux qui sont dans l’usage de planter leurs vignes dans des fosses commencent par fouiller le terrain à deux pieds de profondeur sur une longueur d’environ 3 pieds (...) en laissant entre la seconde et la première fosse un intervalle de même longueur que la fosse même, sans le labourer, et continuent toujours sur la même ligne (...) ensuite, ils laissent entre cette rangée et celle d’à-côté un intervalle (...) de 5 à 7 pieds (...) mais si l’on se sert de bœufs et de charrues, le moindre sera de 7 pieds et il sera suffisamment grand à 10 pieds” (De l’Agriculture, livre 3^e, XIII).

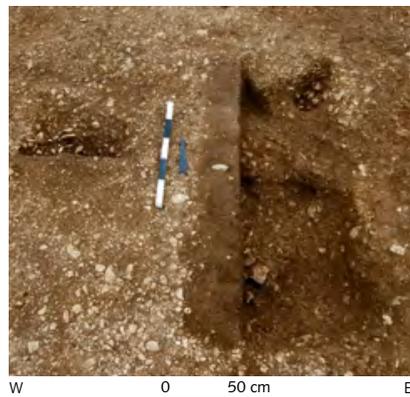
1. Métrique des dimensions des fosses et des espacements en mètres et en multiples du pied romain (29,64 cm). J.-P. Garcia

2. Dieu au tonneau (et au maillet ?), I^{er} - III^e s., provenant du site de Malain-Mediolanum, 21, (calcaire). F. Perrodin

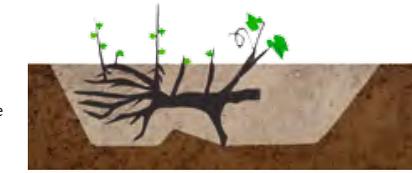
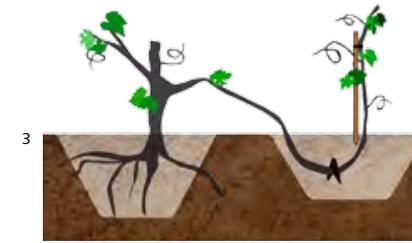
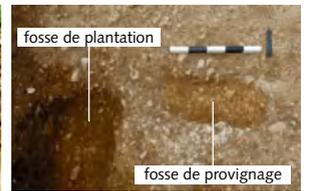
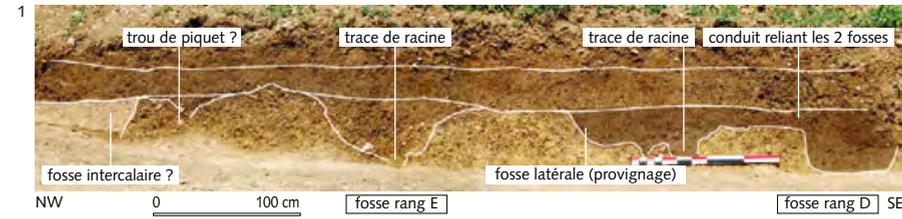


FOSSES DE PLANTATION COMPARTIMENTÉES

La présence de deux creusements par fosse séparés par un “bourrelet médian” est une modalité inédite dans

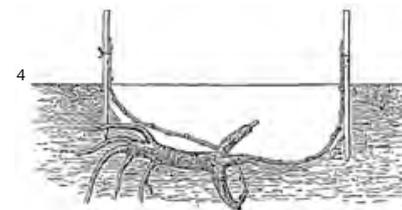


les pratiques agricoles modernes et n'est pas connue à l'époque médiévale. C'est par contre un mode de plantation de la vigne à plusieurs plants par fosse préconisé par Plin l'Ancien (type *alveus*, Histoire Naturelle, XVII) et Columelle (De l'Agriculture, livre 3^e, XV). Ce dernier recommande pour les jeunes plants de “*les arranger en les courbant de façon que les racines des deux marcottes qui sont dans la même fosse ne s'entrelacent pas mutuellement, ce qui sera facile d'empêcher en disposant au fond des fosses, transversalement et par le milieu, quelques pierres, dont chacune n'excède pas le poids de cinq livres*”, un dispositif qui peut correspondre au bourrelet médian observé au fond des fosses.



FOSSES DE PROVIGNAGE

Certaines fosses de plantation sont associées à des creusements moins profonds, de forme rectangulaire ou carrée, qui recoupent leurs bords. Ces fosses latérales ont des dimensions avoisinant 1 m de long ou plus et se développent perpendiculairement à l'axe des fosses de plantation, auxquelles elles sont reliées par une saignée étroite (au moins 15 cm de large pour la partie encore préservée).



Ces fosses latérales et moins profondes témoignent de la technique ancienne du provignage destinée à propager la vigne de manière végétative : elle consiste à courber et enterrer un des rameaux du cep à reproduire (provignage aérien), voire le cep tout entier (provignage souterrain), de façon à ce qu'il prenne racine avant que le vigneron le sépare de son pied mère.

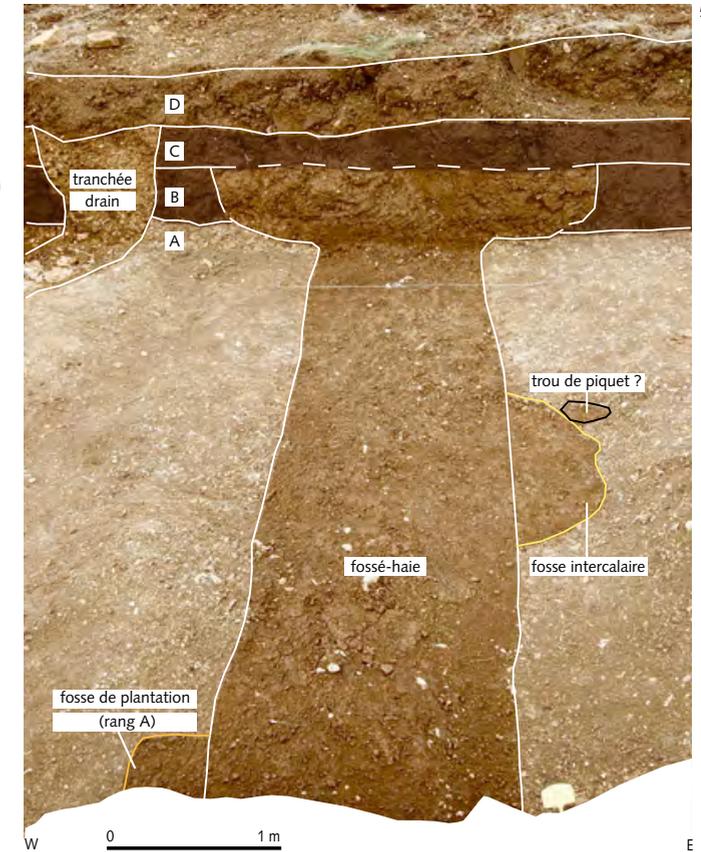
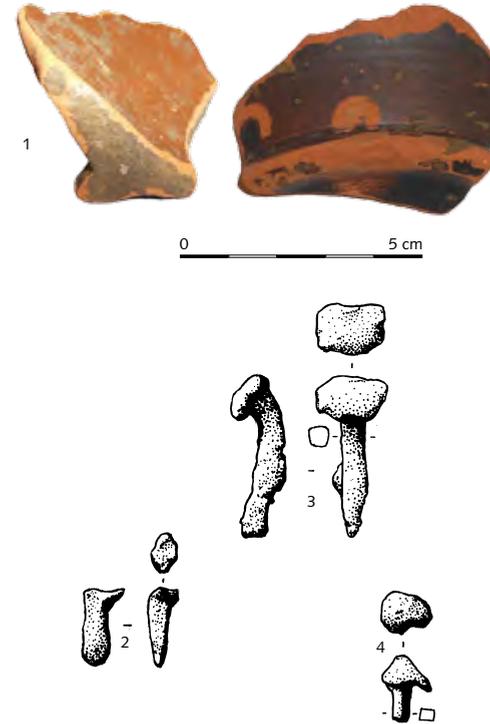
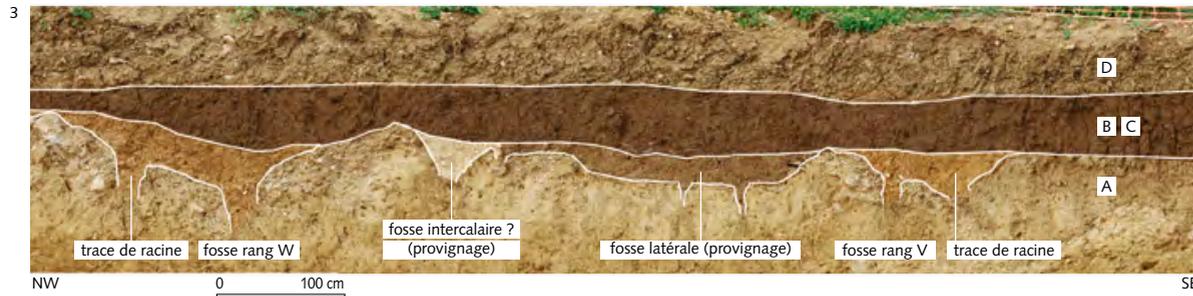
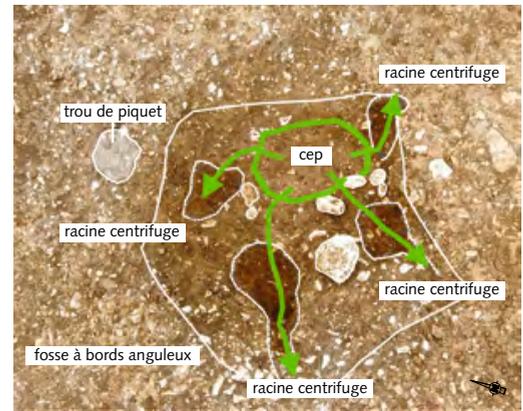
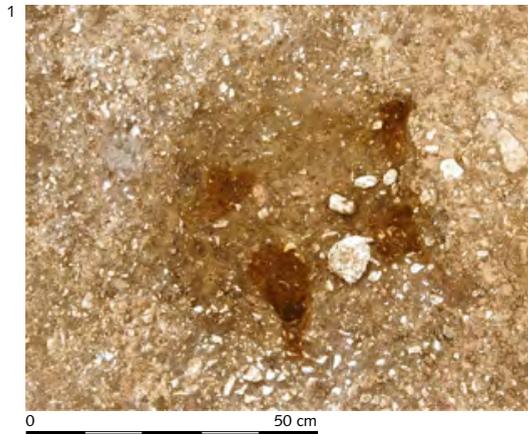
Cette technique reproduit ainsi, à l'identique, des pieds de vigne sélectionnés pour leurs qualités. Elle constitue un critère décisif d'identification de cette plantation comme celle d'un vignoble, dans le cas présent, de plants de *vitis vinifera*.

1. Secteur 1, coupe nord-est : fosses des rangs de plantation D et E. J.-P. Garcia

2. Exemple de fosse de plantation accompagnée d'une fosse de provignage. J.-P. Garcia

3. Coupes et plans des techniques de provignage : provignage aérien, provignage souterrain. Toupet, Lemaître, 2003

4. Technique de provignage d'après E.H. Schloessing. Manuel du vigneron p. 81, 1889



FOSSES INTERCALAIRES

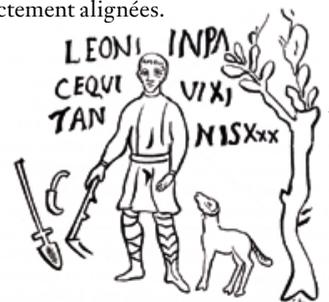
1, 2. Fosse intercalaire : fosse en cours de fouille et interprétation des différents éléments découverts. Les bords anguleux de la fosse permettent d'identifier l'utilisation d'un outil de type bêche (*bipalium* ou *rutrum*). J.-P. Garcia

3. Secteur 1, interprétation de la coupe nord-ouest :
 A - substrat géologique du Quaternaire.
 B, C - horizons de labours anciens contenant du mobilier archéologique daté du Paléolithique à l'Antiquité (gallo-romain).
 D - horizon de labour contemporain contenant du mobilier archéologique daté du Paléolithique à l'époque contemporaine. J.-P. Garcia.

4. Illustration d'outils antiques dont la bêche de type *bipalium*. Recueil d'inscriptions antiques de R. Fabretti, 1702.

Des fosses isolées de forme presque circulaire ou pentagonale, larges de 80 cm au maximum, apparaissent creusées jusqu'au substrat. Elles sont situées le plus souvent dans la moitié ouest de l'inter-rang à une distance variant de 1 m à 1,50 m du rang le plus proche. Ces fosses intercalaires également destinées à la plantation sont creusées avec un outil de type bêche (type *bipalium*). Une zone centrale relativement circulaire, plus sombre, peut être interprétée comme la trace du tronc d'un végétal unique. On note également l'empreinte d'un piquet-tuteur. La présence de ces fosses, systématiquement entre les rangs de vigne, laisse supposer selon toute vraisemblance, qu'il s'agit de plantations de vignes supplémentaires,

installées dans une phase ultérieure du développement de ce vignoble. L'absence de recoupement entre les fosses intercalaires et les fosses de plantation d'origine plaide pour la mise en place de pieds surnuméraires par bouturage ou par provignage aérien à partir des ceps de vigne de rangs toujours vivants. On remarquera que ces fosses ne sont pas strictement alignées.



RESTES DE COMPOST ET DU TRAVAIL DU VIGNERON

Le matériel trouvé dans les fosses de plantation, très peu abondant, est constitué de rares tessons de céramique émoussés et de débris de tuiles (*tegulae*). Ces éléments sont les témoins conservés des fumures et composts administrés lors de la culture de la vigne : fragments de gobelets de la fin du I^{er} au III^e s. (issus des ateliers d'Autun), et clous, parmi lesquels un clou de chaussure typique du I^{er} s. ap. J.-C. Ce mobilier fixe ainsi l'exploitation du vignoble à l'époque gallo-romaine. D'autres marqueurs chronologiques confortent l'hypothèse d'une plantation à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. ou durant la première moitié du II^e s. et de sa

disparition au cours ou après le III^e s. :
 - des ossements de chien, datés par ¹⁴C entre 54 av. J.-C. et 71 ap. J.-C., trouvés sous les plantations ;
 - une haie, limite parcellaire, postérieure au III^e s. ap. J.-C. qui recoupe les rangs de plantation ;
 - une structure calcinée des V^e / VI^e s. ap. J.-C., qui exclut la présence de la vigne à cette époque sur le site. La découverte, durant la fouille, d'un pépin de raisin a suscité beaucoup d'espoirs. La datation ¹⁴C a cependant donné un âge compris entre 1951 et 1962 ap. J.-C. pour ce pépin qui nous est donc contemporain ; il a sans doute été apporté des vignes voisines par des animaux fouisseurs.

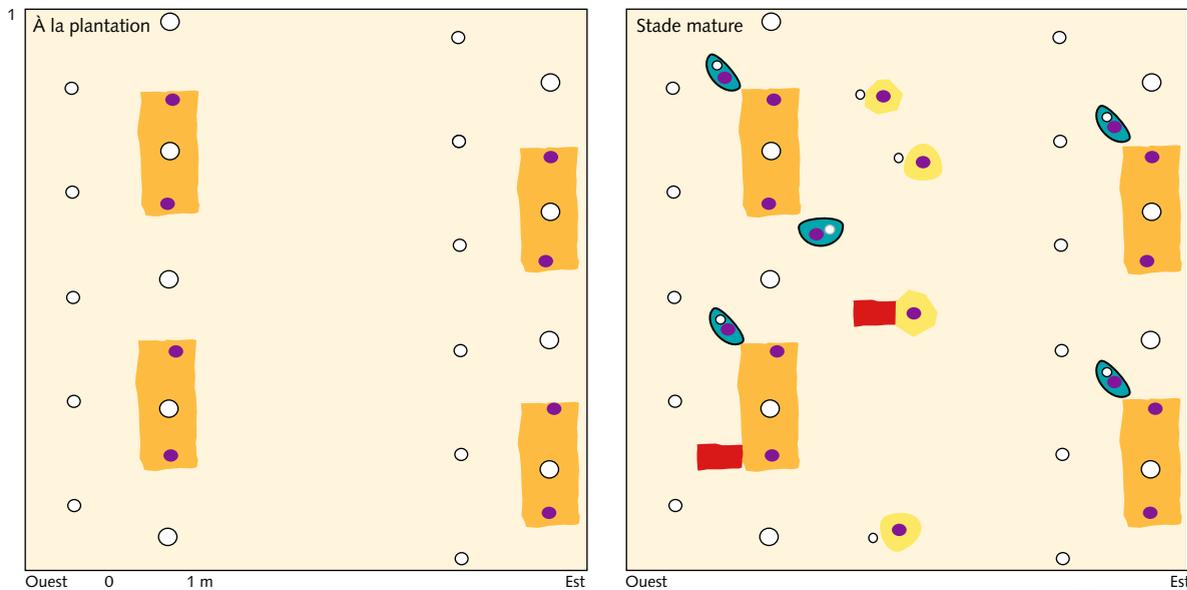
1. Profil et fond d'un gobelet de la fin du I^{er} / première moitié du II^e s. ap. J.-C. (terre cuite). S. Chevrier

2. Clou ou crampon servant à fixer des planches juxtaposées (fer). C. Touzel

3. Clou (fer). C. Touzel

4. Clou de chaussure gallo-romain (fer). C. Touzel

1. Sondage 2, coupe nord : fossé ou trace d'une haie ayant recoupé des fosses de plantation et des fosses intercalaires. Ce fossé est interprété comme une limite parcellaire postérieure au III^e s. ap. J.-C. J.-P. Garcia



SOUTIEN ET PALISSAGE

1. Modèle du développement du vignoble : à la plantation et au bout de quelques années :

- fosse de provignage souterrain
- fosse intercalaire
- fosse de provignage aérien (latérale)
- fosse de plantation
- piquet
- pied de vigne

J.-P. Garcia

2. Deux exemples de vignes palissées à Saint-Romain-en-Gal, 69.

J.-P. Garcia

3. Serpette à vendanger - *falcula*, I^{er} - III^e s. Temple de Lux (fer).

C. Vermou

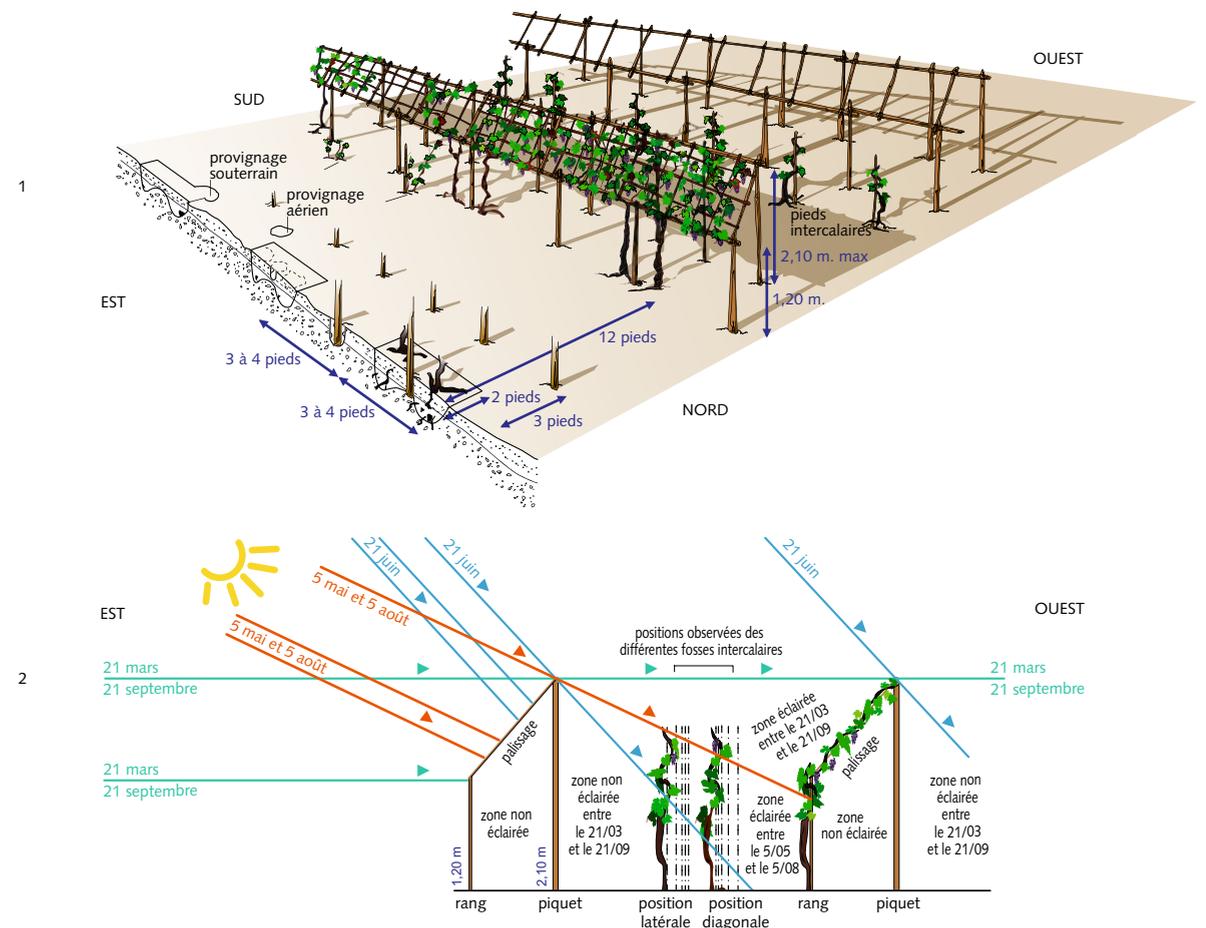
4. Empreinte d'un trou de piquet.

J.-P. Garcia

De petits trous de faible diamètre (10 cm au maximum), remplis de limon brun, ont été dégagés à proximité des fosses de plantation. Ils s'impriment très peu dans le substrat, ce qui rend leur lecture particulièrement délicate. Certains apparaissent alignés parallèlement et à environ 90 cm (3 pieds) à l'ouest des rangs de plantation ; d'autres se trouvent soit dans l'espace entre deux fosses du même rang, soit au droit du bourrelet central des fosses de plantation ; d'autres encore se situent à proximité des fosses intercalaires et de provignage.



Ces trous correspondent probablement aux empreintes laissées par des piquets plantés dans le sol, tuteurs destinés à diriger le pied de vigne au cours de sa croissance et à soutenir les pampres : l'ensemble de ces piquets devait participer au système de palissage des vignes. Les données de terrain établissent un stéréotype d'organisation du vignoble gallo-romain : fosses de plantation alignées, accompagnées d'un système de palissage ; ajout ponctuel de fosses de provignage aérien ou souterrain à proximité de certains pieds ; enfin implantation de fosses intercalaires pour le provignage aérien ou la plantation de boutures.



PALISSAGE OBLIQUE

Il est très vraisemblable que la vigne ait été conduite sur échelas et sur perches horizontales de bois ou de roseaux en *jugum* ("joug") comme l'indiquent les textes antiques. Une des hypothèses de restitution propose un système de palissage oblique, qui optimise l'énergie lumineuse reçue par ce vignoble septentrional - installé en plaine humide - pour lequel le séchage des feuilles et des baies par le soleil matinal est primordial, non seulement pour le mûrissement des raisins mais aussi pour limiter les maladies. Cependant, compte-tenu de l'orientation du rang (6° par rapport au nord), ce palissage ne devait pas dépasser une certaine hauteur (2,10 m) sous peine de faire de l'ombre au rang suivant, plus à l'ouest.

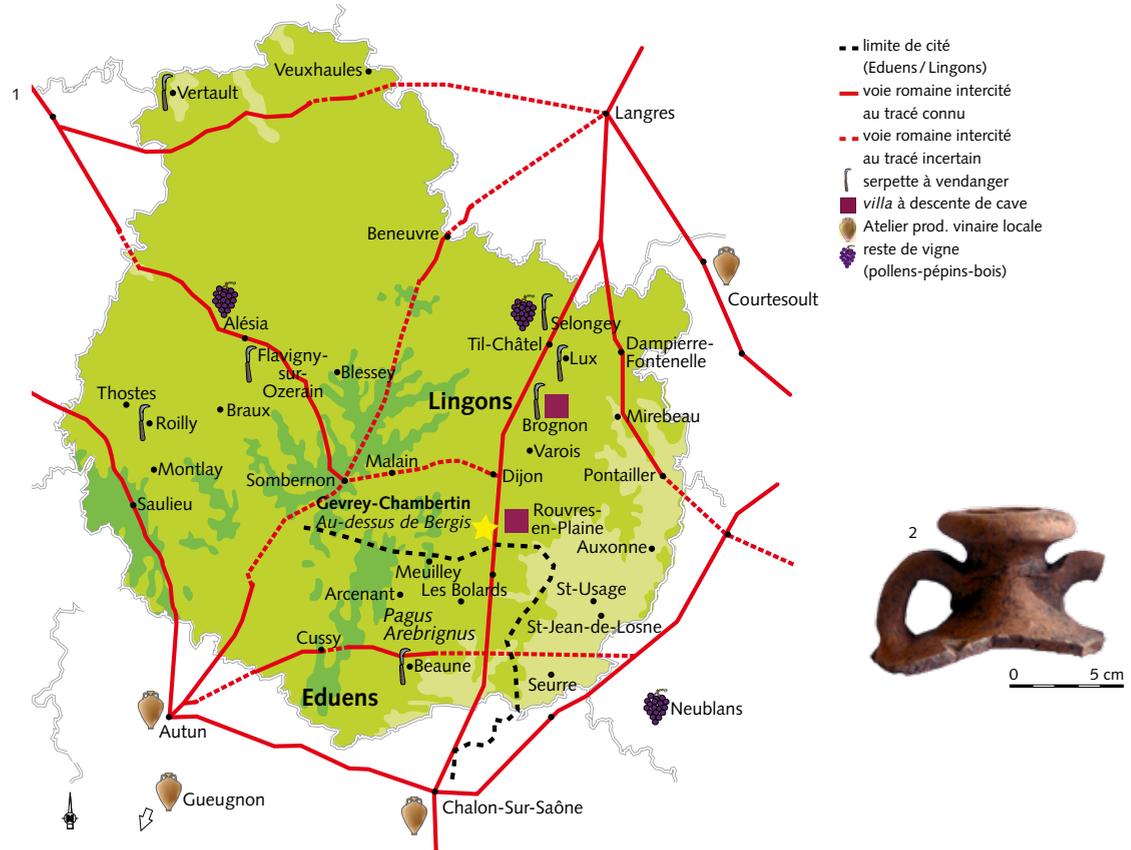
Il est remarquable de constater que les fosses de provignage, près des fosses de plantation, ainsi que les fosses intercalaires sont systématiquement situées dans la moitié ouest, la plus éclairée de l'inter-rang. Ainsi restitué, ce vignoble s'inspire d'un mode de conduite dit "en pergolette", connu encore actuellement dans le nord de l'Italie ou sur les représentations italiennes des XIV^e et XV^e s. Une telle architecture répond aux normes actuelles de production viticole et, avec 2 000 à 3 000 pieds/ha, le vignoble antique de Gevrey-Chambertin serait proche, par son mode de conduite palissé, de l'optimum associant production en quantité, production de qualité et ressource en eau.

1. Proposition de restitution de la vigne gallo-romaine de Gevrey-Chambertin et de son système de palissage.

J.-P. Garcia

2. Modèle d'organisation des pieds de vigne et du palissage : les piquets sont à l'ouest des ceps. Leur distance par rapport au cep et la recherche de l'efficacité énergétique suggèrent un palissage orienté vers l'est d'environ 40°, ce qui implique des piquets d'une hauteur maximale de 2,10 m. Ce dispositif a pour effet de prodiguer, sur la moitié ouest de l'inter-rang, un éclairage maximum, là où précisément se situent les fosses intercalaires.

J.-P. Garcia



LE VIGNOBLE ET SON TERROIR

1. La Côte et les vignes de Gevrey-Chambertin vues depuis le site archéologique *Au-dessus de Bergis*, 2C2L

2. Stèle funéraire représentant un couple de vignerons, l'homme tient une serpe à tailler, II^e - III^e s. ap. J.-C., Tart-le-Haut, 21, (calcaire).
F. Perrodin

4. Grande serpe à tailler, II^e - III^e s. ap. J.-C. Arcelot, 21, (fer).
LAM Nancy

4. Bloc sculpté représentant un Amour cueillant des raisins, II^e s. ap. J.-C., Escolives, 89, (calcaire).
A. Rousseau

Le vignoble gallo-romain de Gevrey-Chambertin s'insère dans un ensemble de cultures et d'exploitations agricoles gallo-romaines qui restent à localiser. La limite est du vignoble n'est pas connue, tandis qu'il semble limité au sud par une haie ou palissade. Les prospections géophysiques magnétiques et les sondages ont permis de fixer sa bordure ouest à environ 37 m des vignes actuelles, ce qui porte la superficie couverte de vigne à 125 x 250 m environ, soit près de 3 ha. La limite nord reste à définir ; elle peut être soit sur la limite actuelle de la parcelle, soit plus au nord, sur la commune de Brochon. De même, il faut s'attendre à trouver, à proximité du vignoble, des bâtiments d'exploitation comme

l'ont montré d'autres cas d'études de vignobles antiques dans divers départements de France, (Hérault, Drôme, Var, Gard, Vaucluse, Charentes, Rhône etc.) : ils jouxtent souvent des bâtiments de *villae*. Ces lieux de production de vin possèdent des pressoirs, des fouloirs et des chais qui laissent des traces que les opérations archéologiques sont susceptibles de mettre au jour.



C'est à Gevrey-Chambertin que l'on a le premier témoin direct et le plus ancien de la viticulture antique en Côte-d'Or, voire en Bourgogne, avant les pépins de raisins datés de 254 ap. J.-C., trouvés dans la *villa* viticole des "Tuillières" à Selongey (Côte-d'Or). Il rejoint les indices indirects de la culture de la vigne dont les pollens repérés sur les contreforts du Jura à Neublans, la présence d'outils de vigneron, (serpes à vendanger en d'assez nombreux lieux), ou encore les *villae* gallo-romaines à "descentes de caves" de la plaine dijonnaise,



3

un mouvement général en Gaule du nord.

LES DÉBUTS DE LA VITICULTURE EN CÔTE-D'OR

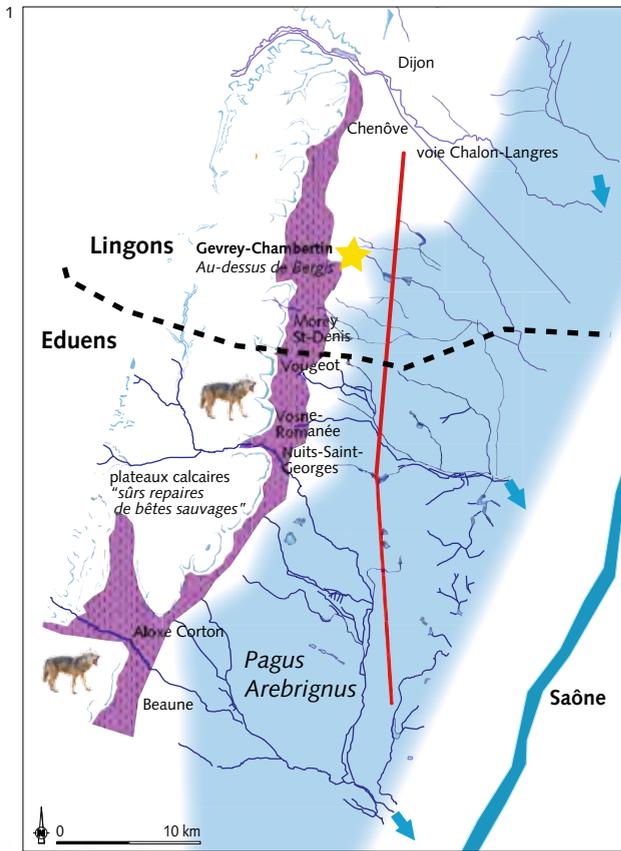
pourvues de plans inclinés pour rouler les tonneaux. Ces éléments démontrent une production viti-vinicole locale aux II^e - III^e s. ap. J.-C. et peut-être même à partir du milieu du I^{er} s. en Côte-d'Or.

Les amphores gauloises de type régional (bourguignonnes), produites dès 60 ap. J.-C. dans les ateliers de Chalon-sur-Saône et de Gueugnon, attestent, comme la vigne antique de Gevrey-Chambertin, du développement de la viti-viniculture gallo-romaine à la fin du I^{er} s. de notre ère. C'est

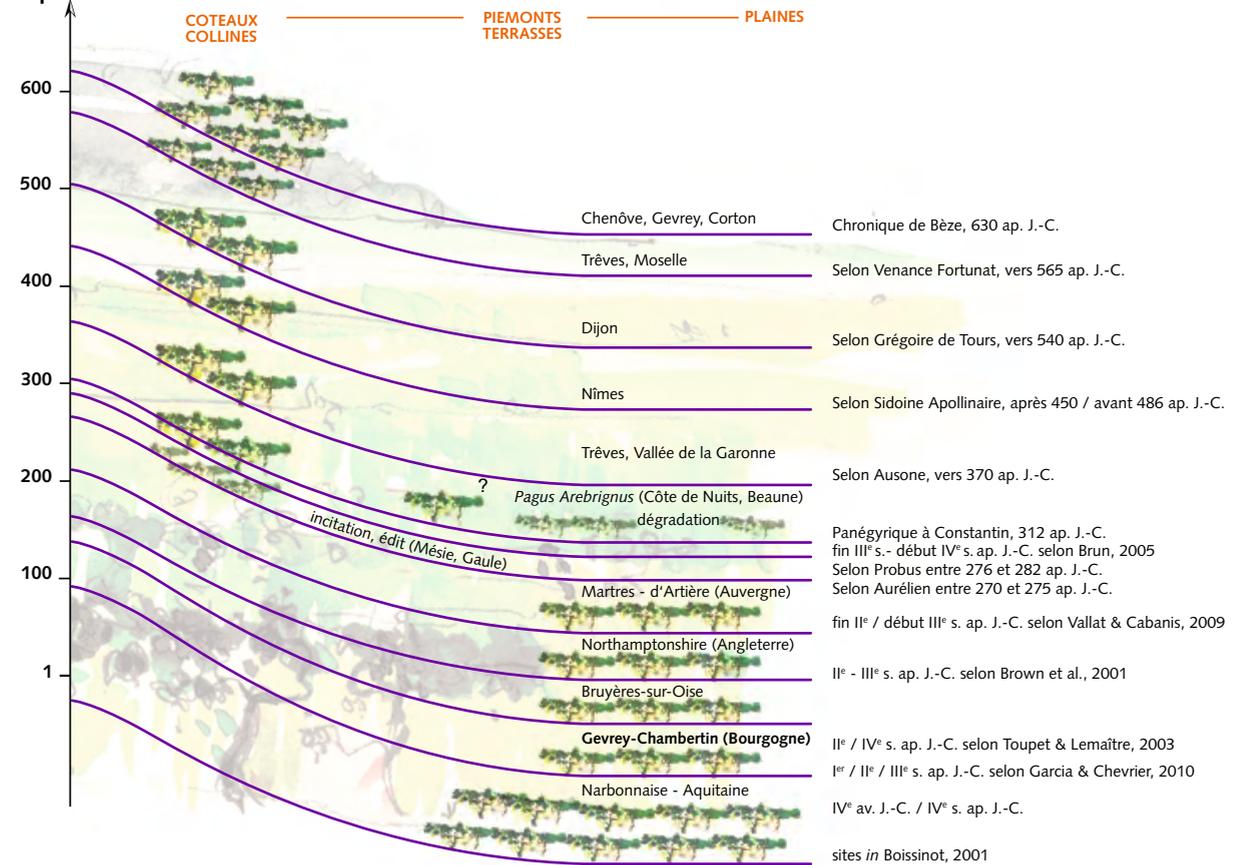
1. Carte des indices de viticulture gallo-romaine en Côte-d'Or, dressée à partir des découvertes de pollen, pépins et bois.
J.-P. Garcia

2. Col d'une amphore vinicole de type "Gauloise 4" fabriquée à Chalon-sur-Saône, I^{er} s. ap. J.-C. (terre cuite).
M. Joly

3. Pépins de raisin carbonisés trouvés lors des fouilles de la *villa* de Selongey, 21, 1^{re} moitié du III^e s. ap. J.-C.
C. Vernou



après J.-C.



DÉCLIN DU VIGNOBLE

1. Carte du Pagus Arebrignus :
 - extension actuelle du vignoble
 - aire drainée par les ruisseaux de plaine à partir de leur source de pied de Côte
 - limite approximative de cité (Eduens / Lingons)
 J.-P. Garcia

Les vignes gallo-romaines de Gevrey-Chambertin font partie d'un vignoble établi à la limite entre la cité des Lingons et celle des Eduens. Dans le célèbre discours de remerciements à l'empereur Constantin, en 312 ap. J.-C., (Panégyriques latins VI, 4-8), le *pagus Arebrignus* (Côtes de Nuits et de Beaune) est décrit dans sa décrépitude. Situé entre la Saône et les hauteurs

rocailleuses "sûrs repaires de bêtes sauvages" il était autrefois doté de vignes : le vignoble s'étendait dans la plaine humide "d'une délicieuse fécondité" en aval des sources du pied des collines, au milieu des marécages, des mares, des canaux et des *villae* qui exploitaient ces terroirs. Cependant, à l'époque où le Panégyrique est écrit, au début du IV^e s., la crise de la deuxième moitié du III^e s. a profondément modifié la situation : de nombreux domaines de production sont remembrés et la vigne souffrant du manque d'entretien et du vieillissement n'est plus cultivée qu'en de rares endroits. Le vignoble de Gevrey-Chambertin ne fait pas exception à ce déclin, puisqu'il disparaît dans le courant du IV^e s. lors de ce vaste remembrement des campagnes gallo-romaines.



2. Les vignes d'aujourd'hui à quelques dizaines de mètres du site archéologique *Au-dessus de Bergis*. J.-P. Garcia

3. Le monument au marchand de vin, Til-Châtel, 21, (calcaire). F. Perrodin

VERS UNE REMONTÉE DES VIGNES

D'autres vignobles antiques déjà fouillés (Midi de la France, région parisienne, Angleterre) présentent une localisation analogue à celui de Gevrey-Chambertin. Cette implantation contraste avec celle que l'on attribue aujourd'hui à un vignoble de qualité en Bourgogne. Appartenant à un terroir situé à moins de 200 m en aval des vignes actuelles les plus basses, dans la hiérarchie des crus de l'Appellation Gevrey-Chambertin, le vignoble antique constitue un point important pour la compréhension de la construction des terroirs bourguignons. Il témoigne d'une considération antique pour les terroirs viticoles de plaine différente des conceptions médiévales et modernes qui réservent les coteaux aux meilleurs crus.

La migration sur les coteaux semble avoir pris place à la fin de l'Antiquité. La plus ancienne mention vient de Grégoire de Tours qui décrit Dijon au VI^e s. : "*J'ignore pourquoi ce lieu n'a pas le nom de ville : il a dans son territoire des sources abondantes ; du côté de l'occident sont des montagnes très fertiles, couvertes de vignes, qui fournissent aux habitants un si noble Falerne*".... - terme qui désigne du bon vin (Histoire des Francs, III). C'est durant cette période charnière de l'Antiquité tardive, entre le III^e s. et le V^e s. ap. J.-C., que se situe la migration des vignobles de la plaine vers les coteaux : un changement à la fois climatique, culturel, social et économique qui est peut-être à comprendre à l'échelle de la Gaule.

1. Schéma de la migration des vignobles des plaines vers les coteaux au cours des siècles selon divers auteurs. J.-P. Garcia



L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le Ministère de la Culture, en application du Livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger et étudier le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée. Il assure également la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie).



GEVREY-CHAMBERTIN Gevrey-Chambertin,

commune viticole située à une quinzaine de kilomètres au sud de la capitale bourguignonne, est une étape incontournable de la route des Grands Crus. Avec un vignoble de 550 hectares de cépage "pinot noir", le village abrite 9 grands crus et 27 premiers crus.

Gevrey-Chambertin est empreint d'une longue histoire, débutant en 640 ap. J.-C., étroitement liée à celle d'hommes de pouvoir et d'hommes de Dieu. Au détour des rues vous pourrez admirer l'église Saint-Aignan du XII^e siècle et visiter le château du Moyen-Âge. Pour préserver ce patrimoine culturel, la commune a rejoint en 2005 la fédération des sites Clunisiens.

Aux charmes des monuments historiques s'ajoute une réserve naturelle, "La Combe de Lavaux", offrant un panorama magnifique sur le paysage du vignoble. Riche de 487 hectares elle abrite des espèces rares tant végétales (biscutelle, véronique en épi, etc.), qu'animales (faucon pèlerin, lézard vert, etc.).



INRAP
Avec près de 1 800
collaborateurs

et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Etablissement public national de recherche, il réalise l'essentiel des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec des aménageurs privés et publics (collectivités territoriales, sociétés d'autoroutes, Réseau Ferré de France,...), soit près de 2 500 chantiers par an en France métropolitaine et dans les Dom.



A l'Université
de Bourgogne,

Dijon, l'Unité Mixte de Recherche 5594 ARTEHIS - Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés -, constitue un réseau de recherche en archéologie, histoire, patrimoine, histoire de l'art et sciences de l'environnement, un pôle de formation interrégional et un organe de diffusion de la culture scientifique. Ses tutelles sont le CNRS, l'université de Bourgogne et le Ministère de la Culture. Ses thèmes de recherche sont centrés sur l'évolution des sociétés néolithiques, protohistoriques, romaines, médiévales et modernes dans leurs processus d'anthropisation des milieux et de productions artisanales et artistiques.
<http://www.artehis-cnrs.fr/>

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

GEVREY-CHAMBERTIN

Office de tourisme ouvert toute l'année.

1, rue Gaston-Rouppel
21220 Gevrey-Chambertin.

Tél : (33) 03 80 34 38 40.

Fax : (33) 03 80 34 15 49.

<http://www.ot-gevreychambertin.fr/>

Lat. : 04°58'09" Long. : 47°13'34"

Maître d'Ouvrage :
Commune
de Gevrey-Chambertin

ARCHÉOLOGIE
EN BOURGOGNE
Publication de la DRAC
Bourgogne - Service
Régional de l'Archéologie
39 - 41 rue Vannerie
21000 Dijon
tél. : 03 80 68 50 50

Conduite de l'opération :
Sébastien Chevrier /
INRAP-UMR ARTEHIS
Jean-Pierre Garcia /
uB/UMR ARTEHIS

Texte :
Sébastien Chevrier
Jean-Pierre Garcia

Crédit photographique :
Archives Départementales
de la Côte-d'Or
Sébastien Chevrier
2C2L (Strasbourg) / INRAP
Jean-Pierre Garcia
Martine Joly / U. Paris IV -
Sorbonne ; UMR 5594 -
Dijon
LAM Nancy, François
Perrodin, Christian Vernou /
© Musée archéologique
de Dijon
Prof. Dr. Otto Wilhelm
Thomé Flora von
Deutschland, Österreich
und der Schweiz 1885,
Gera, Germany
Gérard Van Druenen,
in Wikipedia

Plans, relevés, DAO :

Bruno Baudoin /
CNRS-UMR ARTEHIS
Philippe Chassignet,
Sébastien Chevrier,
Marion Foucher,
Jean-Pierre Garcia,
Clément Moreau,
Ronan Steinmann,
Claire Touzel /
UMR 5594 ARTEHIS
Yamina Amrane / INRAP
Franck Ducreux / INRAP

Directeur de collection :
Agnès Rousseau /
SRA - DRAC Bourgogne

Maquette :
Laurent Jacquy

Graphisme /aquarelle :
Céline Henry

Impression :
Filigrane-Nitry

Remerciements :
Yves Pautrat
Archives Départementales
de la Côte-d'Or

ISSN : 1771 - 6640

Dijon, 2011

